

Préfecture de Vaucluse, Elévation de la posture Vigipirate à Urgence attentat



Suite à l'attentat de Moscou du 22 mars 2024 revendiqué par l'organisation Etat islamique et aux menaces terroristes pesant sur la France, le Président de la République a réuni, le 24 mars, un Conseil de défense et de Sécurité nationale lors duquel il a été décidé de rehausser le plan Vigipirate à son niveau le plus élevé 'Urgence attentat' sur l'ensemble du territoire national.

Ces mesures ont été édictées par le Préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, à destination

des élus comme les maires, présidents d'EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale), à l'Association des maires de Vaucluse, à la présidente du Conseil départemental, aux représentants des Chambres consulaires, au Président de l'Union des métiers et des industries de l'Hôtellerie, au directeur du Syndicat départemental de l'Hôtellerie de plein air, aux directeurs des centres commerciaux, aux exploitants d'établissements recevant du public, des représentants des cultes ;





des Hauts fonctionnaires: Les sous-préfets de Carpentras, le Directeur interdépartemental de la Police Nationale de Vaucluse, le Colonel commandant le groupement de Gendarmerie de Vaucluse, le Directeur du Service départemental d'incendie de secours de Vaucluse; le Général commandant la Délégation militaire départementale; le Directeur départemental des Finances publiques; les Directeurs de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine; de la Délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS); des Territoires, de la Protection des populations; le Chef d'unité Vaucluse-Arles de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement; de l'emploi, du travail et des solidarités; de L'Education nationale; de l'Université d'Avignon; de l'Aéroport d'Avignon-Caumont.

Les mesures spécifiques

sont maintenues sur les lieux éducatifs avec un effort particulier porté sur les événements et bâtiments culturels et culturels, notamment lors de cette fin de semaine.

Une attention particulière sera portée aux événements,

manifestations publiques rassemblant un grand nombre de personnes ainsi qu'aux abords des établissements scolaires, d'enseignement supérieur et de recherche et des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux.

Les contrôles des accès doivent être maintenus aux établissements recevant du public :

les dispositifs doivent privilégier une surveillance dynamique des espaces, la détection de comportements anormaux et le recours à la vidéo-surveillance ainsi qu'aux espaces touristiques culturels et de loisirs. L'effort de contrôle systématique à leur accès doit-être maintenu ainsi qu'aux abords des lieux de culte, toujours notamment en cette fin de semaine

Face aux menaces cyber toujours présentes

et en prévision d'un éventuel incident, il est nécessaire de s'appuyer sur un annuaire de crise à jour afin de mobiliser le personnel susceptible de traiter l'incident.

Sensibiliser l'ensemble des personnels

Dans ce contexte, le préfet de Vaucluse, demande de sensibiliser l'ensemble des personnels à ces questions de sécurité, d'observer la plus grande vigilance et, en cas de situation anormale, de prévenir immédiatement les forces de police via l'appel d'urgence 17.

La plateforme Vigipirate créée par le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale est téléchargeable <u>ici</u>.

Veillez également à apposer sur les portes d'accès, le logo correspondant à la posture 'urgence attentat' téléchargeable <u>ici</u>.

Les services de la Préfecture se tiennent à la disposition pour toutes les questions en liaison avec changement de posture : Pref-defense-protection-civile@vaucluse.gouv.fr
MH



Vaucluse : les mesures de sécurité pour un Halloween en mode 'Urgence attentat'





La préfecture de Vaucluse vient de dévoiler les mesures de sécurisation dans le cadre des fêtes d'Halloween dans le département.

Dans le contexte de l'élévation de la posture vigipirate au niveau 'Urgence attentat' dans le département et afin de garantir le bon déroulement des festivités liées aux fêtes d'Halloween le 31 octobre 2023 ainsi que de limiter les risques de troubles à l'ordre public, la préfète de Vaucluse, a décidé le déploiement de mesures de sécurisation dans le département de Vaucluse du mardi 31 octobre 2023 à 8h au jeudi 02 novembre 2023 à 8h.

L'interdiction du port :

- de protections individuelles, destinées à dissimuler tout ou partie du visage afin de ne pas être identifié
- d'équipements de protection destinés à mettre en échec tout ou partie des moyens utilisés par les représentants de la force publique pour le maintien de l'ordre public ;
- d'objets dangereux, tels que jerricans d'essence, bouteilles en verre, fourches, lances-pierre, objet tranchant et tout autre objet pouvant servir d'armes par destination (ARRÊTÉ N°2023/10-30/1).



L'interdiction de la vente et du transport :

- de carburant au détail dans tout récipient transportable sur l'ensemble des communes du département .
- de pétards et pièces d'artifice et de leur usage dans les lieux publics du département ;
- d'acide ainsi que des alcools et de tous produits inflammables ou chimiques dans le département (ARRÊTÉ N°2023/10-30/2).
- *Sauf pour les professionnels dont les dossiers ont fait l'objet d'autorisation des services de la préfecture.

L.G.

La préfecture de Vaucluse active le niveau 'Urgence attentat' dans tout le département





Suite à l'attaque terroriste et l'assassinat d'un professeur de français dans un lycée d'Arras, la préfecture



de Vaucluse vient d'élever la posture Vigipirate au niveau '<u>Urgence Attentat'</u> pour tout le département. Il s'agit du plus haut niveau d'alerte du plan Vigipirate. Cette mesure, a effet immédiat, fait suite à l'annonce de cette activation par la première ministre, Élisabeth Borne, sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce cadre, le Gouvernement a décidé de renforcer la coordination des services assurant la mission de garde-frontières.

Par ailleurs, les mesures suivantes sont étendues aux établissements scolaires, aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux lieux de culte :

- restriction voire interdiction des activités aux abords des installations/bâtiments désignés,
- renforcement de la surveillance aux abords des installations des bâtiments désignés,
- renforcement des contrôles des accès des personnes, des véhicules et des objets entrants,
- renforcement de la surveillance et des contrôles lors des rassemblements.
- « Vous êtes priés de vous assurer, chacun dans vos domaines de compétences respectifs, de la parfaite exécution des mesures de vigilance, prévention et protection déjà activées », explique la préfecture de Vaucluse.

Cette menace s'inscrit dans une période de forte exposition avec l'accueil de la coupe du monde de rugby jusqu'au 28 octobre prochain. Un événement créant d'importants rassemblements pouvant offrir une résonance médiatique particulière.

« Les évènements qui se déroulent au Proche-Orient s'ajoutent à une situation géopolitique internationale déjà fortement dégradée », s'inquiète tout particulièrement le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

L.G.